

Saint-Ghislain, le 21 mai 2019

N /réf: KP/AGQ/0001-2019

CONCERNE : réinscription école de natation

Chers parents,

Nous vous informons que le 1er cycle de la saison 2019-2020 débutera le mercredi 25/09 et le samedi 28/09/2019.

Afin de rester prioritaire sur les nouvelles inscriptions, nous vous invitons à respecter les délais et les modalités de réinscription :

- 1. Confirmer votre réinscription à l'accueil, en signalant les éventuels changements de jour et d'heure du cours.
- 2. Nous retourner la fiche signalétique par courrier ou la déposer à l'accueil de la piscine complétée, signée et munie de la vignette de l'enfant pour le <u>08 juillet 2019</u>.
- 3. Effectuer le paiement au plus tard pour le <u>15 juillet 2019</u> sur le compte de Saint-Ghislain Sports **BE87 0015 9584 3794** en y indiquant en communication : Ecole de natation + nom et prénom de l'enfant. Coût de **70** euros le cycle de 10 séances. Dans le cadre d'Action Jeunes, la ville de Saint-Ghislain prend en charge 50% du coût de l'activité pour les enfants domiciliés dans l'entité.

ATTENTION, nous ne tenons pas compte des versements effectués sans la fiche signalétique retournée préalablement. L'enfant n'est pas inscrit si les modalités d'inscriptions ne sont pas respectées et risque par conséquent de perdre sa place.

Vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, chers parents, l'expression de nos salutations les plus sportives et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 065/62.13.64.

Kevin Posier Gestionnaire Fabrice Fourmanoit Président